



Paris, le 4 juillet 2017

Prospective régionale et sectorielle de l'emploi : quelles méthodes, quels horizons et quelles sources ?

La prospective n'a pas pour objet de prédire l'avenir mais de nous aider à le construire. Dans le champ de l'emploi, les exercices de prospective permettent d'anticiper les transformations de l'emploi pour adapter l'offre de formation initiale et continue aux besoins des entreprises et sécuriser les parcours professionnels des salariés. Ils ne doivent donc pas être confondus avec des outils de prévision.

Le Réseau Emplois Compétences a été créé dans le sillage de la grande conférence sociale de juin 2013 pour justement renforcer notre capacité collective d'observation et de prospective. Le présent rapport cherche à identifier ce qui peut être raisonnablement attendu de travaux de prospective chiffrés et à recenser les difficultés communes à ce type d'exercice.

Des difficultés méthodologiques

Localement, les systèmes d'information ne sont pas assez développés. Ils ne permettent pas toujours de réaliser une analyse de l'emploi sur une activité ou un métier donné. Pourtant, sans information sur les caractéristiques des emplois et leur localisation, il est impossible de réaliser un exercice de prospective quantitatif. Le périmètre retenu pour l'étude peut aussi être problématique : réaliser une démarche prospective au niveau géographique le plus fin, par exemple la zone d'emploi, n'est pas forcément la meilleure solution. En effet, lorsque la zone étudiée est petite, l'économie locale est d'une part sensible à un faible nombre d'acteurs et d'autre part dépendante des territoires alentour. Décliner localement un exercice de prospective territoriale national pose également un problème de méthode tout comme l'anticipation des besoins en compétences. Enfin, la prise en compte des scénarios de rupture peut paraître compliquée et reste aujourd'hui peu satisfaisante. Plutôt que de mélanger tendance et disruption, il faudrait que les commanditaires d'exercices de prospective tranchent franchement en faveur de l'une des options.

Des améliorations possibles

D'avantage de clarté sur les objectifs d'une démarche prospective. Les commanditaires des études souhaitent disposer d'informations à un horizon compatible avec la temporalité de leurs mandats. Les projections à 5 ans sont celles qui ont donc le plus d'utilité sur le terrain (sauf pour l'adaptation des appareils de formation). Il faut définir dès le départ les objectifs de la démarche, l'utilisation envisagée, le besoin de qualification des résultats et le niveau de détail.

Assumer une responsabilité collective. Les travaux de prospective doivent être réalisés en équipe en incluant le ou les commanditaires. Cela permet notamment d'éviter d'assigner des ambitions irréalistes aux travaux.

Privilégier d'autres démarches que la prospective pour déterminer l'action à court terme. Il faut utiliser, malgré leurs limites, les sources de données disponibles produites par Pôle emploi ou par les observatoires nationaux ou régionaux.

Téléchargez le rapport *Prospective régionale et sectorielle de l'emploi : quelles méthodes, quels horizons et quelles sources ?* [sur notre site internet.](#)

CONTACTS PRESSE

Jean-Michel Roullé
Directeur du service Édition-Communication
+33 (1) 42 75 61 37 / +33 (6) 46 55 38 38
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Joris Aubrespin
Chargé des relations presse
+33 (1) 42 75 60 27 / +33 (6) 20 78 57 18
joris.aubrespin@strategie.gouv.fr

France-strategie-presse@strategie.gouv.fr



France Stratégie a pour mission d'éclairer les choix collectifs. Son action repose sur quatre métiers : évaluer les politiques publiques ; anticiper les mutations à venir dans les domaines économiques, sociétaux ou techniques ; débattre avec les experts et les acteurs français et internationaux ; proposer des recommandations aux pouvoirs publics nationaux, territoriaux et européens. Pour enrichir ses analyses et affiner ses propositions France Stratégie s'attache à dialoguer avec les partenaires sociaux et la société civile. France Stratégie mise sur la transversalité en animant un réseau de huit organismes aux compétences spécialisées.